



Conseil de la Ville

Règlement RV-2015-14-48 modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale

LE CONSEIL DE LA VILLE DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. Modification de l'article 5 « Cas particuliers »

L'article 5 du Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale est modifié par l'addition, après le paragraphe 48°, des suivants :

« 49° sur la rue Gabrielle-Roy, de l'intersection de la rue Claude-Jutras jusqu'au coin nord-ouest du lot du bâtiment sis au numéro civique 371, du côté de la rue où sont situés les numéros civiques pairs, le mardi à partir de 12h00 jusqu'au mercredi à 12h00, le jeudi à partir de 12h00 jusqu'au vendredi à 12h00 et le samedi à partir de 12h00 jusqu'au dimanche à 12h00, dans le secteur Saint-Nicolas;

50 ° sur la rue Gabrielle-Roy, de l'intersection de la rue Claude-Jutras jusqu'au coin nord-ouest du lot du bâtiment sis au numéro civique 371, du côté de la rue où sont situés les numéros civiques impairs, le mercredi à partir de 12h00 jusqu'au jeudi à 12h00, le vendredi à partir de 12h00 jusqu'au samedi à 12h00 et le dimanche à partir de 12h00 jusqu'au mardi à 12h00, dans le secteur Saint-Nicolas;

51 ° sur la rue de la Montagne, de l'intersection de la rue de l'Aulnaie jusqu'à l'intersection de la rue de la Futaie, du côté de la rue où sont situés les numéros civiques pairs, le lundi à partir de 12h00 jusqu'au mardi à 12h00, le mercredi à partir de 12h00 jusqu'au jeudi à 12h00 et le vendredi à partir de 12h00 jusqu'au samedi à 12h00, dans le secteur Saint-Nicolas;

52 ° sur la rue de la Montagne, de l'intersection de la rue de l'Aulnaie jusqu'à l'intersection de la rue de la Futaie, du côté de la rue où sont situés les numéros civiques impairs, le mardi à partir de 12h00 jusqu'au mercredi à 12h00, le jeudi à partir de 12h00 jusqu'au vendredi à 12h00 et le samedi à partir de 12h00 jusqu'au dimanche à 12h00, dans le secteur Saint-Nicolas; ».

Adopté le 19 mai 2015

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, assistante-greffière

ENTRÉE EN VIGUEUR LE 27 MAI 2015